



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF 2019-2020

NOTE DE CADRAGE DES ÉPREUVES DE
SÉLECTION ET PRÉSENTATION DES
MODALITÉS D'ORGANISATION

PRÉPARATION CONCOURS
INTERNE CONSERVATEUR ET
CONSERVATRICE TERRITORIAL DE
BIBLIOTHÈQUES



Cmpt
#pt



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF PRÉPARATION CONCOURS INTERNE CONSERVATEUR ET CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

NOTE DE CADRAGE DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

PUBLIC VISÉ

Ce concours, et la préparation qui y conduit, s'adressent à des cadres qui font le projet de devenir conservateurs ou conservatrices de bibliothèques et souhaitent développer des compétences stratégiques, organisationnelles et managériales afin d'assumer la responsabilité d'équipement et de service et de piloter des projets transversaux, dans une approche pluridisciplinaire.

FINALITÉ DE LA SÉLECTION

Les épreuves d'accès à la préparation visent à identifier, au regard des résultats obtenus mais également des rapports des correcteurs, les candidats les plus à même de bénéficier de la préparation proposée.

ÉPREUVES DE SÉLECTION

La sélection prévoit deux épreuves :

- **Épreuve 1** : Positionnement en culture générale
- **Épreuve 2** : Compréhension de l'environnement territorial et de l'organisation des bibliothèques

Pour l'ensemble de ces épreuves, il est attendu du candidat qu'il gère bien le temps, qu'il fasse preuve de qualités rédactionnelles et d'expression et maîtrise les règles de grammaire, de syntaxe et d'orthographe.

FORMAT DES EPREUVES

ÉPREUVE 1

POSITIONNEMENT EN CULTURE GÉNÉRALE

*Durée totale : 3 heures ; Coefficient 3
100 points*

Partie 1 – Élaboration d'une courte dissertation sur un sujet de culture générale (60 points).

Objectif de l'épreuve :

Le candidat devra faire preuve de son aptitude à présenter un point de vue clair et argumenté en rapport avec le sujet et à mobiliser ses connaissances générales en appui à son argumentation.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à : comprendre le sujet, délimiter ses contours et le contextualiser ; Organiser ses idées et structurer son propos ; Élaborer un plan cohérent dans le cadre d'une courte composition ; Illustrer son propos par des connaissances précises et pertinentes.

Partie 2 – Questions à partir d'un texte démontrant des capacités de compréhension, de synthèse et de reformulation (40 points).

Objectif de l'épreuve :

Il est attendu du candidat une bonne compréhension du texte proposé et des 3 questions. L'identification et la synthèse des informations clés, leur éventuelle contextualisation dans le domaine des bibliothèques, permettront d'apprécier les capacités d'analyse du candidat.

Le candidat sera évalué sur : ses facultés d'analyse, de compréhension et de synthèse ; Sa culture générale concernant les pratiques culturelles et/ou en lecture publique et son aptitude à exercer son esprit critique ; Sa capacité d'expression.

Les réponses sont à rédiger en 20 lignes au maximum, au-delà, les lignes supplémentaires ne seront pas prises en compte. Toute note inférieure à 20 est éliminatoire.

ÉPREUVE 2

QUESTIONS A REPOSES COURTES AUTOUR DE MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES LIÉES A L'ORGANISATION, AU FONCTIONNEMENT OU A L'ACTUALITE DES BIBLIOTHEQUES

*Durée totale : 1 heure ; Coefficient 1
100 points*

Il s'agira pour le candidat d'élaborer des réponses à des scénarii librement inspirés, illustrant des problématiques susceptibles d'être rencontrées par un cadre territorial dans l'exercice de ses missions.

Le questionnement sera basé sur des mises en situations professionnelles en rapport avec les missions décrites dans le cadre d'emplois de **conservateur territorial de bibliothèques**.

Cet exercice prendra la forme de 3 questions ouvertes nécessitant la rédaction de réponses synthétiques, composées de propositions argumentées et de solutions réalistes dégagées à partir des scénarii, des connaissances et de l'expérience professionnelle du candidat.

Objectif de l'épreuve :

Cette épreuve vise à apprécier les connaissances théoriques du candidat et ses aptitudes managériales face à un problème spécifique ainsi que sa capacité à replacer la problématique principale en perspective.

Le candidat sera évalué sur sa capacité à : comprendre le sujet ; Identifier la problématique ; Apprécier la situation, les enjeux, les risques ; Proposer des actions spécifiques, prendre des décisions, faire des choix et les argumenter ; Construire et argumenter une démonstration étayée sur des connaissances pluridisciplinaires, territoriales et locales ; Apporter des éléments d'analyse critique personnelle.

Les réponses sont à rédiger en 20 lignes au maximum, au-delà, les lignes supplémentaires ne seront pas prises en compte. Toute note inférieure à 20 est éliminatoire.



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF PRÉPARATION CONCOURS INTERNE CONSERVATEUR ET CONSERVATRICE TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

MODALITÉS D'ORGANISATION



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

CONDITIONS D'ACCÈS AU CONCOURS

Peuvent se présenter au concours les agents publics en situation d'activité et remplissant les conditions requises pour se présenter au concours interne, à savoir justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de sept ans au moins de services publics et sont en activité le jour de la clôture des inscriptions (pour les conditions réglementaires précises d'inscription au concours, se référer au site Internet du CNFPT, www.cnfpt.fr).

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION

Pour les agents territoriaux, la signature de l'autorité territoriale est impérative.

Pour tout autre agent public, les conditions tarifaires, la signature de convention et l'autorisation de l'employeur sont requises. Ces éléments sont disponibles auprès de l'INSET de Nancy.

NB : Le quota de places accessibles aux agents non territoriaux ne peut excéder 20 % du total des places de la préparation.

Pour tous, il est nécessaire de réussir **un test de sélection national** (mardi 17 septembre 2019 de 13h00 à 17h00).

SÉLECTION DES CANDIDATS

Jury de sélection

Un jury de sélection se réunit pour déterminer les candidats retenus à la préparation. La prochaine session accueillera environ **20 candidats**.

Le rôle du jury consiste à évaluer, au regard des résultats obtenus mais également des rapports des correcteurs, les candidats les plus à même de bénéficier de la préparation proposée.

ORGANISATION DE LA PRÉPARATION

• **Une phase de préparation avant les épreuves d'admissibilité**

Elle comprend **4 regroupements de 3 jours**. Elle comprend 4 regroupements :

Le 1^{er} et le 4^{ème} en présentiel d'une durée de 3 jours. **Les 2^{ème} et 3^{ème}** : d'une durée de 2 jours en distanciel, intervention par webinaires.

Chaque regroupement se décompose en deux temps :

- un temps d'entraînement méthodologique animé par les intervenants,
- un concours blanc.

Se référer au calendrier pour plus de précisions.

• **Une phase de préparation avant les épreuves d'admission**

Elle est ouverte à tous les candidats admissibles et comprend un regroupement de 3 jours.

• **Un dispositif deuxième chance**

Réservé aux candidats ayant échoué aux épreuves d'admissibilité ou d'admission, sous condition d'assiduité constatée à au moins 75% des actions de la préparation et de production des fiches thématiques il permet, pendant une session supplémentaire, de :

- composer sur les concours blancs,
- bénéficier de corrections personnalisées et de corrigés-types,

(Ce dispositif est accessible une seule fois dans l'année suivant la préparation, excluant l'accès aux regroupements, soumis à des conditions d'assiduité et sous réserve de se présenter au concours).

OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

Les objectifs visent à permettre aux candidats retenus de :

- se familiariser avec les exigences du concours,
- aborder les problématiques du métier avec des professionnels,
- acquérir la méthodologie propre aux épreuves,
- s'entraîner aux épreuves en conditions réelles.

Cette préparation n'est pas le lieu d'acquisition de savoirs disciplinaires ; ce fondement de connaissances constitue un prérequis que le candidat retenu aura la charge de consolider par un investissement personnel important.

Une forte capacité à se mobiliser et à s'organiser est requise pour mener à bien cette préparation au concours.

MODALITÉS PRATIQUES

Les regroupements se déroulent à Paris.

Les frais de transport, l'hébergement et la restauration sont à la charge des stagiaires. Des dispositions particulières sont mises en place pour les agents résidant dans les DOM, s'agissant des frais de transport : se renseigner auprès de votre Délégation ou de l'INSET.

ENGAGEMENTS DES CANDIDATS RETENUS

Les candidats retenus pour la préparation s'engagent à :

- participer à tous les regroupements, y compris aux concours blancs,
- s'inscrire au concours interne de la session 2020.

Une absence non justifiée à 2 actions de la préparation (1 regroupement et 1 concours blanc ou 2 regroupements ou 2 concours blancs) entraînera la radiation du candidat.

Une demande exceptionnelle de report d'intégration à la préparation pourra être sollicitée, par lettre motivée, auprès de la Directrice de l'INSET de Nancy. L'octroi de ce report n'est pas de droit.

Attention l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

Les candidats doivent s'inscrire spécifiquement au concours aux dates et selon les conditions réglementaires disponibles sur le site du CNFPT.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Annie THUAULT, conseillère formation

☎ 01 55 27 44 89
✉ annie.thuault@cnfpt.fr

Philippe KEISER, assistant de formation

☎ 01 55 27 42 13
✉ philippe.keiser@cnfpt.fr

CNFPT – Antenne de l'INSET de Nancy
80 rue de Reully
75012 PARIS

DES INFORMATIONS SUR INTERNET

Sur le site Internet du CNFPT :

www.cnfpt.fr

- le bulletin d'inscription à la préparation
- le questionnaire de motivation à remplir et à remettre le jour des tests de sélection au correspondant de la Délégation régionale
- les tarifs d'accès au dispositif pour les agents non territoriaux
- les conditions d'accès au concours
- le descriptif des épreuves
- les dates et procédures d'inscription au concours
- les postes ouverts au concours
- des statistiques sur le concours
- des informations sur le statut des conservateurs ou conservatrices
- une note de cadrage à télécharger ; elle précise les attendus du jury sur chacune des épreuves
- la brochure du concours à télécharger
- des informations sur la formation suivie par les élèves conservateurs ou conservatrices après la réussite au concours